



**MINISTÈRE
DU PARTENARIAT
AVEC LES TERRITOIRES
ET DE LA DÉCENTRALISATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secretariat général
Direction des ressources humaines
Centre Ministériel de gestion des personnels**

ARRÊTÉ N° 2024-081

**Portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade
de capitaine de port hors classe au titre de l'année 2025**

La Ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2001-188 du 26 février 2001 modifié relatif au statut particulier des officiers de port ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2021 fixant le contingentement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe du corps des officiers de port ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions des ministères Territoires, Ecologie, Logement, en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2025 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe au titre de l'année 2025 est fixé à 1.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'agent dont le nom figure dans le tableau annexé au présent arrêté est inscrit au tableau d'avancement pour l'accès au grade de capitaine de port hors classe au titre de l'année 2025.

Article 2 :

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 18 décembre 2024

Pour la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation et par délégation,

Le directeur du centre ministériel de gestion des personnels

Stéphane SCHTAHAUPS

Annexe à l'arrêté n° 2024-081

Tableau d'avancement pour l'accès au grade *de capitaine de port hors classe*
Au titre de l'année 2025

Civilité	Nom Prénom
M.	ABOTSI Jérôme